

LES COUPLES D'HOMMES SONT PLUS AISÉS FINANCIÈREMENT, CEUX DE FEMMES MOINS

La situation financière des couples cohabitants de même sexe diffère selon le genre des conjoint-es : les couples d'hommes ont des niveaux de revenus et de patrimoine supérieurs aux couples de sexe différent, tandis que l'inverse s'observe pour les couples de femmes.

Hugo COLOMB CIBAL*

DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS POUR LES COUPLES D'HOMMES, PLUS BAS POUR LES COUPLES DE FEMMES

Parmi les ménages comprenant un couple cohabitant, le niveau de revenu varie sensiblement selon le genre des conjoint-es. Par rapport aux couples de sexe différent, les couples d'hommes sont surreprésentés parmi les ménages à hauts revenus : 29 % d'entre eux déclarent un revenu net mensuel du ménage supérieur ou égal à 5 000 €, contre 19 % des couples de sexe différent (Fig. 1). Ils sont en revanche sous-représentés parmi les ménages aux revenus moyens ou faibles, 43 % déclarant un revenu compris entre 2 500 et 4 999 € et 28 % un revenu inférieur à 2 500 €, contre 50 % et 31 % des couples de sexe différent. Les couples de femmes présentent une configuration inverse : ils sont surreprésentés parmi les ménages aux revenus moyens (56 %) et faibles (34 %), et sous-représentés parmi ceux aux revenus élevés (10 %). Ces écarts par rapport aux couples de sexe différent ne semblent pas fortement liés à l'âge moyen des conjoint-es. En revanche, ils pourraient s'expliquer par l'écart de rémunération du travail selon le genre, combiné à une plus forte probabilité des couples de même sexe d'être bi-actifs. Comme cela a été relevé aux États-Unis (Alonso-Villar et del Río, 2025), cette plus forte bi-activité mène à des revenus du ménage plus élevés pour les couples d'hommes, tandis que dans les couples de femmes elle mitige mais ne compense pas entièrement leurs plus faibles rémunérations (voir fiche 28).

LES COUPLES DE FEMMES SONT PLUS SOUVENT PAUVRES

Tenant compte de la composition du ménage (voir méthodologie en fin de volume), le niveau de vie constitue une mesure plus fine de la situation financière du ménage. Les couples d'hommes apparaissent nettement surreprésentés dans le quintile supérieur, notamment du fait d'une moindre présence d'enfants (voir

fiche 15) dans le ménage : 49 % appartiennent aux 20 % des ménages les plus aisés, contre 25 % des couples de sexe différent (Fig. 2). À l'inverse, ils sont moins présents dans le quintile inférieur (9 % contre 16 %). Les couples de femmes sont eux sous-représentés dans le quintile supérieur (18 %) et plus exposés à la pauvreté : 15 % vivent sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian, contre 11 % des couples de sexe différent et 7 % des couples d'hommes (Tab. 1). Les couples de femmes déclarent également plus souvent des difficultés en fin de mois ainsi que pour faire face aux dépenses contraintes (remboursement d'un emprunt immobilier ou d'un crédit à la consommation, paiement du loyer et des factures). Les couples d'hommes se distinguent par moins de difficultés à faire face aux dépenses contraintes et une moindre déclaration de fins de mois difficiles ou très difficiles.

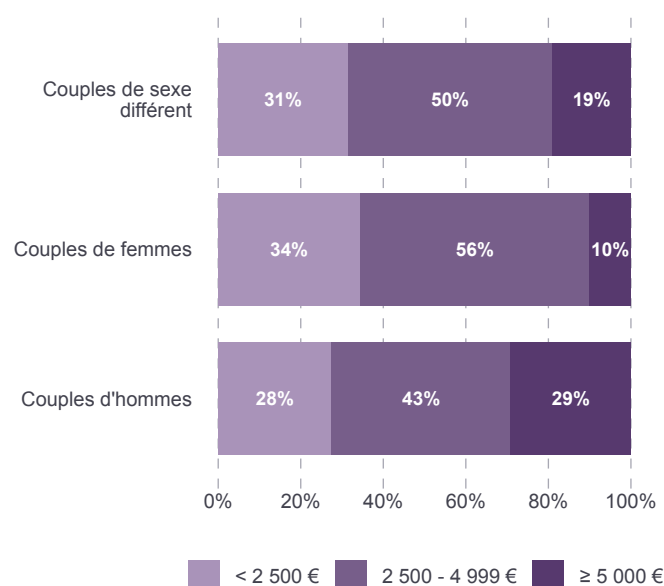
LES COUPLES DE FEMMES ONT MOINS DE PATRIMOINE

Les couples de femmes sont moins fréquemment propriétaires de leur logement (55 %) que les couples de sexe différent (70 %) et déclarent plus souvent ne pas détenir de patrimoine immobilier (30 % contre 25 %) ou avoir un patrimoine inférieur à 200 000 € (31 % contre 21 %) (Tab. 2). Les couples d'hommes apparaissent, pour leur part, surreprésentés parmi les détenteurs de patrimoine immobilier d'au moins 500 000 € : 22 %, contre 14 % des couples de sexe différent et 6 % des couples de femmes.

RÉFÉRENCES

Alonso-Villar O., del Río C. 2025. [How do same-sex couples fare in the US income distribution? Review of Economics of the Household](#), 1-29.

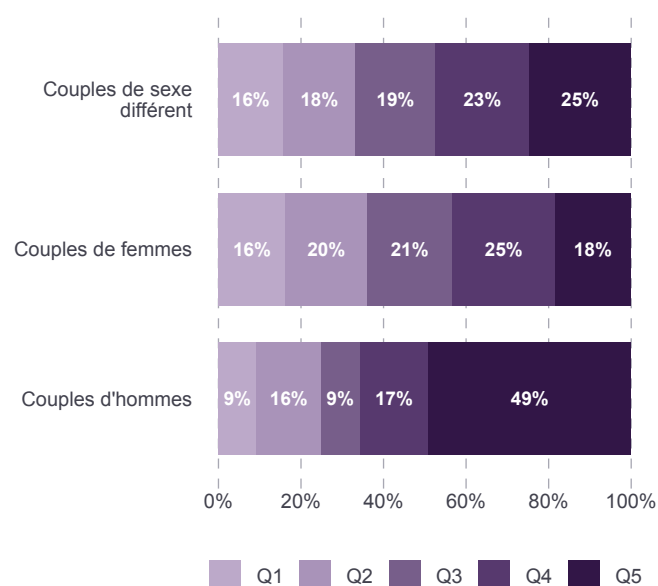
* Université Paris Dauphine-PSL.

Fig. 1 : Revenus mensuels nets du ménage des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent

Lecture : 29 % des couples d'hommes cohabitant déclarent un revenu total mensuel du ménage supérieur ou égal à 5 000 €.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024 (n=5460, 229 et 322 pour les couples de sexe différent, de femmes et d'hommes, respectivement).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 2 : Quintiles de niveau de vie des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent

Lecture : 49 % des couples d'hommes se situent dans le quintile le plus élevé de niveau de vie (Q5), regroupant les 20 % de ménages les plus aisés.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024 (n=6749, 262 et 368 pour les couples de sexe différent, de femmes et d'hommes, respectivement).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 1 : Difficultés financières et pauvreté des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent (en %)

	Couples de sexe différent (n=6 152)	Couples de femmes (n=237)	Couples d'hommes (n=338)
Sous le seuil de pauvreté	11	15	7
Difficultés à régler les dépenses contraintes	7	9	2
Fins de mois			
Faciles / très faciles	27	16	33
Plutôt faciles	35	31	35
Plutôt difficiles	22	39	21
Difficiles / très difficiles	16	14	10

Lecture : Parmi les couples de femmes cohabitants, 15 % vivent sous le seuil de pauvreté et 39 % déclarent avoir des fins de mois plutôt difficiles.

Notes : Seuil de pauvreté défini à 60 % du niveau de vie médian. Les dépenses contraintes incluent le loyer, les factures d'eau et d'énergie, et le remboursement d'un emprunt immobilier ou d'un achat à crédit.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Patrimoine immobilier et financier des couples cohabitants de même sexe et de sexe différent (en %)

	Couples de sexe différent (n=5 734)	Couples de femmes (n=256)	Couples d'hommes (n=361)
Propriété du logement	70	55	69
Patrimoine immobilier			
Aucun	25	30	27
< 200 000 €	21	31	22
200 000 – 499 999 €	41	33	30
≥ 500 000 €	14	6	22
Total	100	100	100
Revenus du capital	4	6	6

Lecture : Parmi les couples d'hommes cohabitant, 69 % sont propriétaires de leur logement, 22 % déclarent un patrimoine immobilier de 500 000 € ou plus, et 6 % déclarent percevoir des revenus du capital.

Notes : Les revenus du capital incluent les intérêts, dividendes ou revenus d'autres investissements (loyers perçus par exemple).

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple cohabitant en France hexagonale en 2024.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).